

FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE



Rhône

**DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2021**

Nbre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 16

Votants : 17

Convocation du 22 novembre 2021.

L'an deux mil vingt et un, le 29 novembre à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :

Mesdames Caroline BENOIT-GONIN, Véronique BOUCHARD, Nathalie DENIS, Sylvie DESBOURDELLE, Evelyne GIRARDON, Elvine LEON, Frédérique MOLIGNEAU, Chani PETIT et Florence RIUS.

Messieurs Thomas ALESSI, Diogène BATALLA, Stanislas BOUCHET, Olivier CHAMBE, Guy COLENT, Baptiste GAUDELUS, Aymeric GIRARDON, Vincent LABOURIER et Jean-Marie LEYGONIE.

Absents excusés : Isabelle MORESI (Pouvoir donné à Jean-Marie LEYGONIE)

Absent : Sylvie DESBOURDELLE, Thomas ALESSI.

2021-57/ Désignation des membres des commissions municipales, de la commission d'appels d'offres, de la commission de délégation de service public et du CCAS

Rapporteur : M.BATALLA

Suite à l'élection des adjoints, il convient de mettre à jour les membres des commissions municipales et diverses commissions obligatoires ainsi que pour le CCAS.

Il est proposé au conseil municipal de procéder à l'élection des membres des commissions au regard du tableau ci-après :

Commissions	Responsables	Conseillers Municipaux	Membres Extérieurs
VOIRIE, BATIMENTS et RESEAUX DIVERS	Diogène BATALLA Aymeric GIRARDON	Thomas ALESSI Stanislas BOUCHET Olivier CHAMBE Vincent LABOURIER Isabelle MORESI	Alexandre PAPIN Christian PETRINI Philippe ROUX
URBANISME et AMENAGEMENT DE L'ESPACE	Diogène BATALLA Elvine LEON	Thomas ALESSI Olivier CHAMBE Aymeric GIRARDON Evelyne GIRARDON Jean-Marie LEYGONIE	
ENFANCE, JEUNESSE et AFFAIRES SCOLAIRES	Diogène BATALLA Véronique BOUCHARD	Nathalie DENIS Florence RIUS	Patrick ABELS Ebba BERGERARD Carine GRANJEAN
FINANCES et ACTIVITES ECONOMIQUES	Diogène BATALLA Elvine LEON	Caroline BENOIT-GONIN Véronique BOUCHARD Guy COLENT Evelyne GIRARDON Aymeric GIRARDON Jean-Marie LEYGONIE Frédérique MOULIGNEAU Chani PETIT	
ANIMATION, AFFAIRES CULTURELLES, SPORTIVES et JUMELAGE	Diogène BATALLA Guy COLENT	Nathalie DENIS Evelyne GIRARDON Vincent LABOURIER Florence RIUS Chani PETIT	Thierry AUDUC Christian PETRINI Lionel STAQUET Catherine TAGLIONI
COMMUNICATION	Diogène BATALLA Frédérique MOULIGNEAU	Stanislas BOUCHET Baptiste GAUDELUS	
AGRICULTURE	Diogène BATALLA Elvine LEON	Olivier CHAMBE Chani PETIT	
SECURITE et PREVENTION	Diogène BATALLA Caroline BENOIT-GONIN	Stanislas BOUCHET Vincent LABOURIER Frédérique MOULIGNEAU	Nolwenn CARADEC
ENVIRONNEMENT et DEVELOPPEMENT DURABLE	Diogène BATALLA Caroline BENOIT-GONIN	Thomas ALESSI Sylvie DESBOURDELLE Jean-Marie LEYGONIE Isabelle MORESI	Jean-François GIRARD Christian PETRINI Philippe ROUX

Décision : Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver la composition des commissions telles que proposées ci-dessus.
- rappelle que le maire est président de toutes les commissions.

Pour la commission de délégation de service public, il est proposé la composition suivante :

Membres titulaires :

Elvine LEON

Aymeric GIRARDON

Jean-Marie LEYGONIE

Membres suppléants :

Stanislas BOUCHET

Baptiste GAUDELUS

Florence RIUS

Décision : Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'élire les membres de la commission de délégation de service public telle que proposée ci-dessus.
- rappelle que le maire est président de la commission.

Pour la commission d'appels d'offres, il est proposé la composition suivante :

Membres titulaires :

Caroline BENOIT-GONIN

Jean-Marie- LEYGONIE

Aymeric GIRARDON

Membres suppléants :

Frédérique MOULIGNEAU

Baptiste GAUDELUS

Véronique BOUCHARD

Décision : Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'élire les membres de la commission d'appels d'offres telle que proposée ci-dessus.
- rappelle que le maire est président de la commission.

Pour le CCAS, il convient de remplacer Karine BOUCHET.

Madame Nathalie DENIS se propose pour être membre du comité d'action sociale.

Décision : Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'élire madame Nathalie DENIS comme membre du Centre Communal d'Action Sociale en lieu et place de madame Karine BOUCHET.
- rappelle que le maire est le président du CCAS.

Pour extrait certifié conforme,
Le maire,



Diogène BATALLA

